



Orientations budgétaires 2026

Propos introductifs

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

Objectifs du DOB

- Discuter des orientations budgétaires de la collectivité
- Informer sur la situation financière

Dispositions légales

Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, EPCI comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants. L'année de création d'un EPCI, le DOB n'est pas obligatoire.

En cas d'absence de DOB : toute délibération relative à l'adoption du budget primitif est illégale.

Délai :

- 10 semaines précédant l'examen du budget pour les régions ainsi que pour toutes les collectivités et tous les établissements en M57
- 2 mois pour les autres collectivités et établissements

Propos introductifs

Selon la jurisprudence, la tenue du DOB constitue une formalité substantielle. Conséquence, toute délibération sur le budget qui n'a pas été précédée d'un tel débat est entachée d'illégalité.

Le budget primitif est voté au cours d'une séance ultérieure et distincte, le DOB ne peut intervenir ni le même jour, ni à la même séance que le vote du budget.

- **Rapport d'orientation budgétaire :**

Avant l'examen du budget, l'exécutif des communes de plus de 3 500 habitants, des EPCI qui comprennent au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements, des régions et des métropoles présente à son assemblée délibérante un rapport sur :

- les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions et les évolutions relatives aux relations financières entre une commune et l'EPCI dont elle est membre,
- les engagements pluriannuels envisagés : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses,
- la structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget, en précisant le profil de dette visé pour l'exercice.
- L'évolution rétrospective des dépenses réelles de fonctionnement.
- L'évolution rétrospective du besoin de financement annuel.

Le rapport doit être communiqué aux membres des assemblées délibérantes en vue du débat d'orientation budgétaire, au minimum 5 jours avant la réunion pour les conseillers municipaux.

Propos introductifs

L'absence de communication aux membres de l'assemblée délibérante de ce rapport constitue un vice revêtant un caractère substantiel et justifie l'annulation de la délibération d'adoption du budget primitif dans la mesure où elle est intervenue à l'issue d'une procédure irrégulière.

- **Délibération, compte-rendu de séance et publicité**

Obligatoire, la délibération permet de prendre acte de la tenue du DOB et de prémunir les collectivités contre un éventuel contentieux engagé par un tiers devant une juridiction administrative.

Le DOB est relaté dans un compte-rendu de séance.

Dans un délai de 15 jours suivant la tenue du DOB, il doit être mis à la disposition du public par la collectivité, le public devant être avisé de cette mise à disposition par tout moyen (site internet, ...).

Afin de permettre aux citoyens de disposer d'informations financières claires et lisibles, le rapport adressé aux organes délibérants à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice doit être mis en ligne sur le site internet de la collectivité, lorsqu'il existe, dans un délai d'un mois après leur adoption.

Sommaire

- **1. Contexte général : situation économique et sociale**
 - Situation globale
 - Situation de la collectivité
- **2. Les hypothèses budgétaires de la collectivité en 2026**
 - Recettes de fonctionnement
 - Dépenses de fonctionnement
 - Évolution de la capacité d'investissement
 - Synthèse et perspectives RH
- **3. Orientations et programmation des investissements de la collectivité**
 - Projets pluriannuels
 - Projets d'investissement 2026
 - Le financement des investissements 2026
 - Budget prévisionnel 2026
- **Annexes : caractéristiques de la commune**
 - Evolution des recettes et dépenses de fonctionnement 2015-2025
 - La population
 - Enfance / Petite enfance
 - Tableau des emplois sur emplois permanents au 31/12/2025
 - Organigramme des services au 01/01/2026

Situation globale

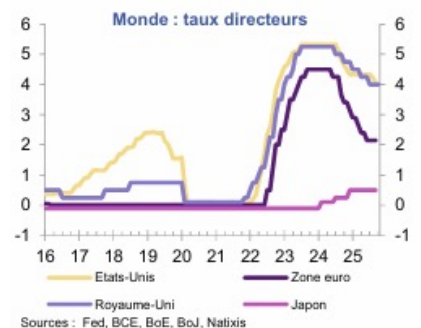
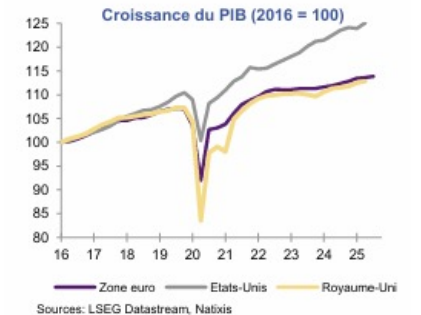
• Monde : la croissance mondiale résiste malgré de multiples chocs

Pour les deux prochaines années, nous prévoyons une croissance mondiale en léger ralentissement, à 2,9 % en 2025 et 2,8 % en 2026, après 3,0 % en 2024. Cela reste une performance remarquable alors que l'activité fait face à de nombreux chocs, à commencer par les droits de douane de l'administration américaine. Aux États-Unis, l'activité ralentirait à 1,8 % en 2025 et 2026, après 2,8 % en 2024, un rythme qui reste élevé.

En zone euro, la croissance est attendue à 1,3 % cette année et serait quasi inchangée en 2026 (1,2 %), même si celle-ci ferait face à des forces contraires (relance de l'investissement en Allemagne, impact négatif des droits de douane). Au Royaume-Uni, la croissance serait proche de celle observée en zone euro (1,4 % en 2025 et 1,2 % en 2026).

En Chine, l'activité resterait autour de 5 % (5 % en 2025 et 4,8 % en 2026), malgré les droits de douanes US.

Côté politique monétaire, la Fed (réserve fédérale des États-Unis) poursuivrait son cycle de baisses de taux, tandis que la BCE (Banque Centrale Européenne) s'arrêterait à 2 %. La BCE considère qu'elle est « bien positionnée » pour faire face aux différents chocs, ce qui justifie un statu quo à 2 %. La Banque d'Angleterre continuerait son cycle de baisse de taux mais à un rythme prudent compte tenu d'une inflation toujours élevée. Aux États-Unis, la Fed a commencé son cycle de baisses de taux en septembre 2025 et celui-ci se poursuivrait jusqu'en avril 2026 pour un taux terminal à 3 % (borne haute des taux Fed Funds) sur fond de ralentissement du marché du travail et malgré des risques inflationnistes liés aux droits de douane. A rebours, la Banque du Japon augmenterait une dernière fois ses taux en décembre 2025, à 0,75 %.



Situation globale

Les risques sur la croissance mondiale demeurent élevés. Les effets de la hausse des droits de douane ne sont pas encore pleinement ressentis et les tensions géopolitiques avec la Russie et au Moyen Orient demeurent élevées. A l'inverse, une détente sur les droits de douane, la relance allemande et le virage de la défense en Europe constituent des relais de croissance qui pourraient être supérieurs à nos attentes.

- **Zone Euro : Une croissance en ordre dispersé, scénario de croissance :**

La croissance en zone euro s'établirait à 1,3 % en 2025 puis 1,2 % en 2026 après 0,8 % en 2024. Une partie de la bonne performance de la croissance en zone euro traduit une anticipation des droits de douanes US, avec une forte hausse des exportations de biens européens vers les États-Unis au 1er semestre 2025. La croissance européenne est tirée par les pays du Sud de l'Europe avec une croissance attendue à 2,9 % en Espagne.

La croissance française résiste malgré l'incertitude politique (+0,9 %), alors que l'activité reste faible en Allemagne (0,3 %) et en Italie. L'année prochaine, la croissance allemande redémarrerait (+1,3 %) sous l'effet d'un plan de relance massif, qui bénéficierait à l'ensemble de la zone euro.

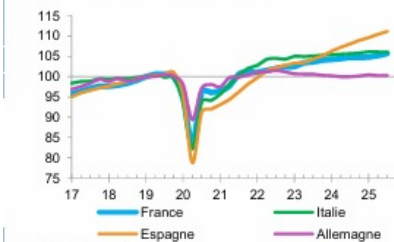
Inflation : L'inflation resterait en moyenne légèrement au-dessus de la cible de la BCE cette année, à 2,1 %, avant de fléchir plus nettement l'année prochaine à 1,7 %, sous les effets cumulés de l'appréciation de l'euro et de la baisse des prix du pétrole et du gaz. L'inflation hors énergie et alimentation resterait un peu supérieure à 2 %, avec une inflation des services toujours élevée dans certains pays et notamment en Allemagne où le salaire minimum est attendu en hausse de 14 %.

Prévisions

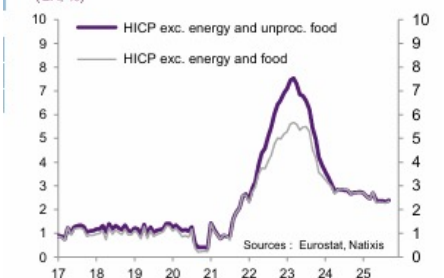
	Croissance du PIB (%)			Inflation (%)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Zone Euro	0,8	1,3	1,2	2,4	2,1	1,7
Allemagne	-0,5	0,3	1,3	2,5	2,2	2,3
France	1,1	0,9	1,0	2,3	1,0	1,3
Italie	0,5	0,5	1,0	1,1	1,7	1,3
Espagne	3,5	2,9	2,1	2,9	2,6	1,7

Source: Natixis CIB

Croissance du PIB (T1-2019 = 100)



Zone euro: Inflation ICPH et inflation sous-jacente (GA, %)



Situation globale

France :

L'activité résiste à l'incertitude politique Croissance :

Nos prévisions anticipent une croissance de 0,9 % en 2025 et 1,0 % en 2026. La croissance française a été particulièrement dynamique au 3ème trimestre 2025 (+0,5 %) notamment grâce à la bonne performance des points forts de l'économie française, à commencer par l'aéronautique dont le rythme des livraisons continuerait d'augmenter au cours des prochains trimestres.

L'incertitude politique, qui a coûté 0,2 à 0,3 point de pourcentage de croissance en 2025, continuerait à freiner la reprise en 2026, en particulier la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. Inflation : nous prévoyons une inflation (IPCH) de 1,0 % en 2025 et de 1,7 % en 2026, après 2,3 % en 2024.

L'inflation française est la plus faible de la zone euro (à l'exception de Chypre), celle-ci ayant été tirée à la baisse par la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité de 15 % en février 2025. L'inflation française resterait modérée en 2026, ce qui s'explique par

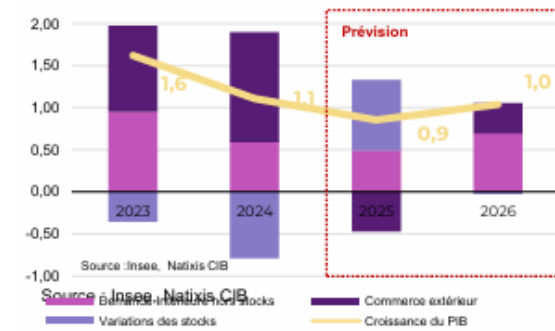
- La baisse des prix du pétrole et du gaz et l'appréciation de l'euro,
- La modération des salaires dans un contexte de ralentissement, de l'emploi et de croissance légèrement sous le potentiel.

Prévisions

	2024	2025	2026
PIB (MA, %)	1,1	0,9	1,0
Consommation privée (MA, %)	1,0	0,4	0,8
Consommation publique (MA, %)	1,4	1,4	1,0
FBCF (MA, %)	-1,3	-0,2	0,8
Exportations (MA, %)	2,4	0,9	2,8
Importations (MA, %)	-1,3	2,2	1,7
Demande intérieure (contrib., pp)	0,6	0,5	0,7
Commerce extérieur (contrib., pp)	1,3	-0,5	0,4
Variation des stocks (contrib., pp)	-0,8	0,8	0,0
Inflation IPCH (%)	2,3	1,0	1,3
hors énergie et alim. non-transf. (%)	2,4	1,6	1,4

Source : Natixis CIB

Croissance et contribution



Inflation (IPC) et composantes



Situation globale

France : Le climat de l'emploi se dégrade

Coup de frein sur l'emploi: un troisième trimestre 2025, l'emploi salarié privé a diminué de 0,3 % après +0,2 % au trimestre précédent (-60 600 emplois après +43 400 emplois). Au cours du trimestre, les contrats d'alternance ont représenté environ les deux tiers de la baisse de l'emploi salarié privé.

Sur un an, l'emploi salarié privé a baissé de 0,5 % par rapport à l'année précédente (-112 100 emplois) ; il s'agit du 4ème trimestre consécutif de baisse d'une année sur l'autre après près de quatre ans d'augmentation (les emplois privés restent 1 million au-dessus de leur niveau du quatrième trimestre 2019).

Ralentissement des salaires

Les salaires horaires (secteur marchand non agricole) ont augmenté de 0,2 % par rapport au trimestre précédent après +0,1 % au premier trimestre, en raison d'une légère augmentation de la prime de partage de la valeur. En glissement annuel, les salaires horaires ont légèrement ralenti à 2 %, après 2,5 % au 1er trimestre.

Taux de chômage attendu en légère hausse

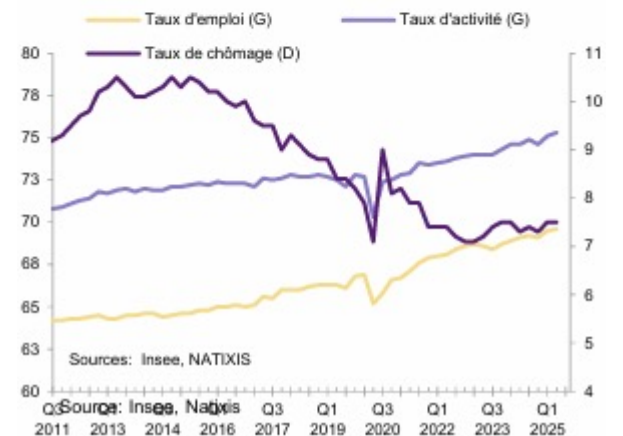
Le taux de chômage (BIT, Bureau International du Travail) est resté stable au 2ème trimestre 2025 à 7,5 %. Il augmenterait légèrement en 2026, à 7,6 %, la croissance du PIB (Produit Intérieur Brut) étant attendue sous son potentiel l'an prochain dans un contexte d'incertitudes politiques persistantes.

Evolution de l'emploi par secteurs
(milliers d'emplois)



Source: Insee, Natixis

Evolution du marché du travail



Source: Insee, Natixis

Situation globale

France : budget 2026 : une route semée d'embûches

Le projet de loi de finances 2026 a été soumis au Parlement le 14 octobre 2025, respectant tout juste les 70 jours de délai dont le Parlement doit disposer pour l'examiner et le voter.

Le Gouvernement anticipe un déficit public de 5,4 % cette année et de 4,7 % en 2026, une cible qui paraît ambitieuse compte tenu des nombreux aléas d'ici à l'adoption complète du budget. L'Assemblée nationale est fragmentée et les équilibres politiques demeurent fragiles, la France ayant connu 6 gouvernements depuis début 2024.

La version finale du budget sera ainsi probablement différente de celle proposée initialement par le Gouvernement, le Premier ministre ayant indiqué vouloir renoncer à l'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution.

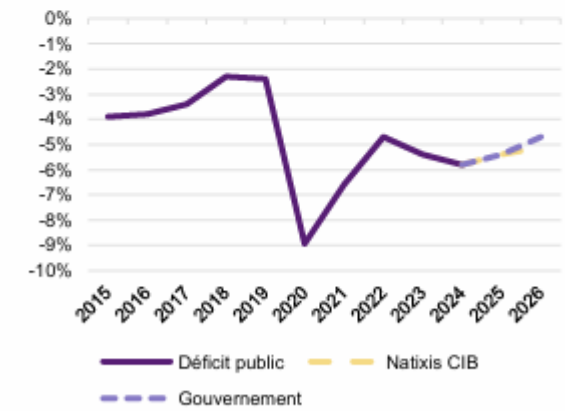
En cas de retard ou de chute du Gouvernement, une loi spéciale pourrait être mise en place dans l'attente d'un budget complet, comme cela a été le cas l'an passé. Le recours à des ordonnances est également évoqué, mais cette possibilité n'a jamais été utilisée par le passé.

Prévisions du gouvernement (% PIB sauf mention contraire)

	2024	2025	2026
État	-5,2	-4,3	-4,5
Organismes divers d'administration centrale	-0,1	-0,1	-0,0
Administrations publiques locales	-0,6	-0,5	-0,3
Administrations de sécurité sociale	0,0	-0,3	0,1
Solde public	-5,8	-5,4	-4,7

Sources: Projet de Loi de finances 2026

Déficit public (% PIB)



Sources: Projet de Loi de finances 2026, Natixis CIB

Principales mesures relatives aux collectivités locales

- **Comment mettre au point un budget crédible lorsque les incertitudes s'accumulent pour 2026 ?**

Répartition de la DGF :

Dans l'article 72, le Gouvernement renouvelle sa volonté de favoriser les dispositifs de péréquation au sein de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), afin de rendre sa répartition toujours plus équitable. Ainsi, les majorations 2025 sont reconduites pour 2026 avec **une augmentation de 290 millions € des dotations de péréquation des communes** : 150 millions € de dotation de solidarité rurale (DSR) et 140 millions € de dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU).

Afin que le nombre de bénéficiaires soit le plus large possible, cet article renouvelle également la répartition de cette hausse de la DSR au minimum à 60 % sur sa deuxième fraction dite « péréquation », bénéficiant ainsi à la quasi-totalité des communes de moins de 10 000 habitants.

La DGF étant stable, le financement de cette hausse de péréquation se fait par un prélèvement de la part « forfaitaire », c'est pourquoi un certain nombre de communes verront leur montant de DGF réduit en 2026. La DGF des communes comprend :

- La dotation forfaitaire des communes
- La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)
- La dotation de solidarité rurale (DSR)
- La dotation nationale de péréquation (DNP)

Principales mesures relatives aux collectivités locales

Investissement: rester prudent sur les recettes à prévoir :

Nette diminution du fonds vert depuis sa création en 2023 (Article 49)

Le PLF (Projet de Loi de Finances) prévoit que le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, appelé aussi fonds vert, soit de 650 millions € en 2026. Pour rappel, il était de 2 milliards € en 2023 (année de création du fonds), de 2,5 milliards € en 2024 et de 1,15 milliard € en 2025.

Modalités d'attribution du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) :

Le PLF propose plusieurs adaptations du FCTVA :

- Exclure les dépenses de fonctionnement de l'assiette éligible, intégrées depuis 2016, afin de recentrer le FCTVA sur son objectif premier : soutenir l'investissement public local.

A compter de 2026, cette disposition ne permettra plus aux collectivités de prétendre à une compensation d'une partie de la TVA sur les dépenses de fonctionnement éligibles jusqu'ici (l'entretien des bâtiments publics et de la voirie, l'entretien des réseaux et enfin les fournitures de prestations de solutions relevant de l'informatique en nuage).

Ajustement de la mise en œuvre de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels et de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation

Valeurs locatives des locaux professionnels

La valeur locative des locaux professionnels, utilisée dans l'assiette de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de la cotisation foncière des entreprises (CFE), repose depuis 2017 sur un tarif par m² en fonction de la catégorie du local. Le prix par m² est calculé en fonction des loyers constatés par zone géographique et est mis à jour périodiquement. Lors de la mise en œuvre de ces nouvelles modalités de calcul, trois mécanismes sont mis en place jusqu'en 2025 pour limiter les variations trop fortes (un coefficient de neutralisation, un lissage ainsi qu'un « plafonnement »).

Principales mesures relatives aux collectivités locales

La nouvelle actualisation sexennale pour 2027 ne peut pas être mise en œuvre en l'état, et ce d'autant plus avec l'arrêt des trois mécanismes de correction cités ci-dessus.

Afin d'éviter des variations trop fortes, l'article 27 propose :

- Une actualisation des règles du coefficient de neutralisation
- Un nouveau lissage des valeurs locatives sur 6 ans
- Le prolongement du « plafonnement » pour 1 an

Valeurs locatives des locaux d'habitation

La révision des valeurs locatives des locaux d'habitation commence par un recensement des loyers pratiqués par les bailleurs afin d'établir des tarifs par m² en fonction du secteur géographique. Sur cette base, le Gouvernement doit réaliser un rapport listant les impacts de la révision avant le 1^{er} septembre 2026.

Les travaux de détermination des nouvelles valeurs locatives doivent avoir lieu ensuite afin que ces dernières s'appliquent dès le 1^{er} janvier 2028. Cette démarche étant proche de celle concernant les locaux professionnels, il est recommandé de s'en inspirer pour améliorer les démarches à réaliser. Ainsi, il est proposé de décaler de trois ans la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation pour bénéficier de suffisamment de recul :

- Le recensement des loyers serait repoussé à 2028.
- Le rapport sur les impacts de cette révision est attendu pour le 1^{er} septembre 2029.
- Les nouvelles valeurs seraient utilisées dans les bases d'imposition à compter de 2031.

Principales mesures relatives aux collectivités locales

Coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives

- 2026 : 1 % (prévisions)
- 2025 : 1,7 %
- 2024 : 3,9 %
- 2023 : 7,1 %
- 2022 : 3,4 %

Synthèse des principales mesures relatives à notre collectivité:

- Augmentation des dotations de péréquation de 290M€.
- Diminution nette du fonds vert.
- Suppression du FCTVA sur certaines dépenses de fonctionnement à compter de 2026.
- Revalorisation des valeurs locatives de 1% en 2026.

Compte tenu de ces éléments, il est préférable de maintenir ces dotations au même niveau que celles perçues en 2025 pour établir un budget prudent.

Les hypothèses budgétaires de la collectivité en 2026

A. Les recettes de fonctionnement

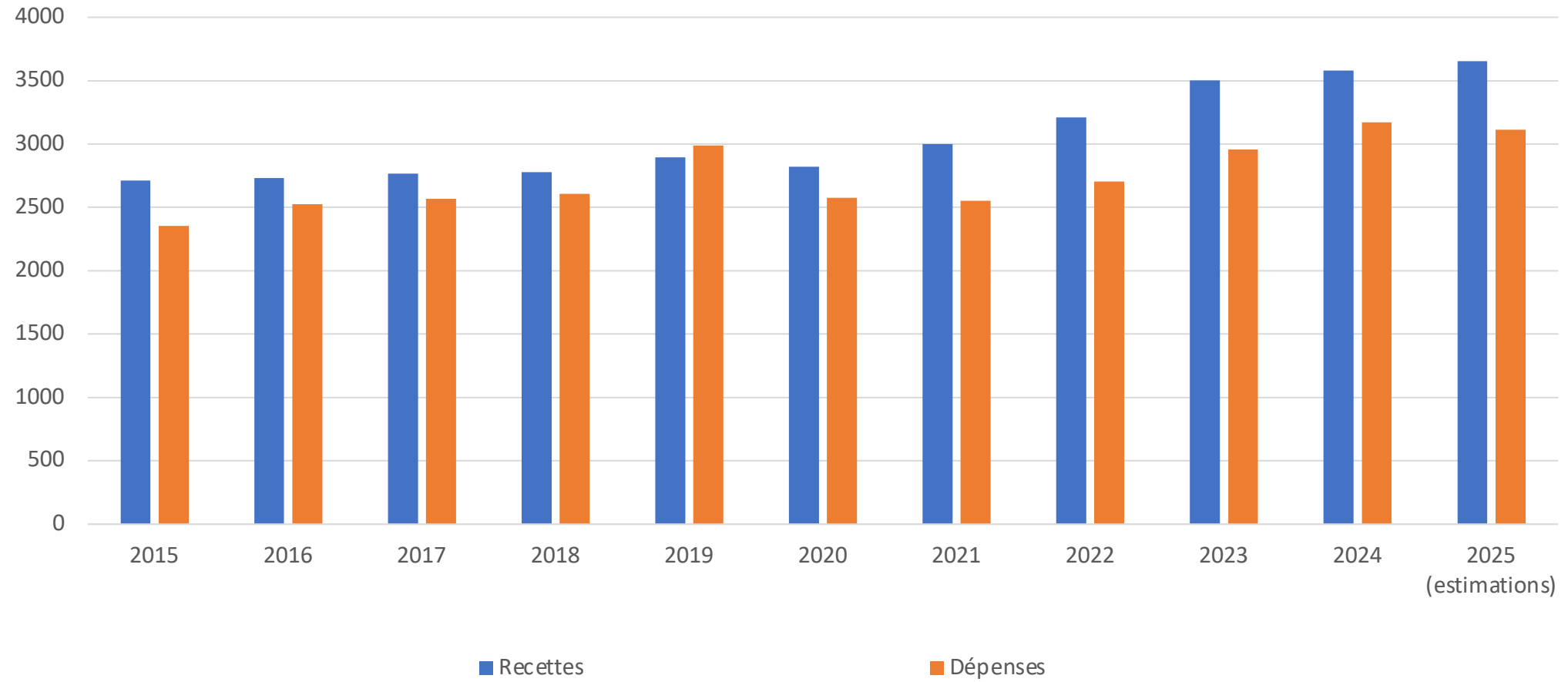
- Fiscalité: Une augmentation de + 6K€ des produits des contributions de fiscalité directe locale (n'intégrant pas totalement les 1% de revalorisation légale des bases foncières liée à l'inflation mais n'intègre pas la hausse «mécanique» sur les bases physiques) pour un montant global de 2 070K€ (2 064K€ réalisé en 2025).
- Taux de fiscalité communal inchangé conformément à nos engagements.
- Dotations et participations de l'Etat: une hypothèse de maintien du niveau de la dotation globale de fonctionnement. La dotation de solidarité urbaine et fonds de péréquation seront également à minima maintenus au niveau de 2025. Ainsi le montant global s'élèvera à 386K€.
- Un maintien des recettes tirées des droits de mutation à titre onéreux pour un montant global de 62K€ comme en 2025.
- Un maintien des recettes au BP 2026 par rapport au réalisé en 2025 au chapitre 70 (produits et services) soit 337K€.
- En Synthèse, les recettes resteraient prudentes et seraient au même niveau que celles réalisées de 2025 (3 833K€).

Les hypothèses budgétaires de la collectivité en 2025

B. Les dépenses de fonctionnement au BP 2026 seraient maintenues par rapport au BP 2025.

- Les dépenses prévisionnelles de personnel qui représentent 54% des recettes de fonctionnement sont programmées à hauteur de 2 076K€ au BP 2026 comme au BP 2025 (NB: 1 976€ réalisé en 2025). Nous prévoyons un quasi-maintien des charges de personnel (= réalisé en 2026).
- Les opérations d'ordre devraient s'établir à 160K€, essentiellement les dotations aux amortissements.
- Les charges de gestion courantes se sont établies à 160K€ en 2025. L'enveloppe des subventions aux associations sera maintenue au niveau du réalisé de 2025 et les indemnités de fonction sont elle aussi maintenues sur le réalisé 2025.
- Les charges financières seraient en nette baisse compte tenu des remboursements des prêts relais dans l'attente des subventions du centre bourg et tennis, qui devraient intervenir au plus tard au premier semestre.
- L'enveloppe budgétaire des charges à caractère général est fixée à environ 1 063K€ soit un maintien par rapport à 2025 (903K€ réalisé en 2025 VS 905K€ en 2024).

Les hypothèses budgétaires de la collectivité en 2026



Les hypothèses budgétaires de la collectivité en 2026

C. Évolution de la capacité d'investissement

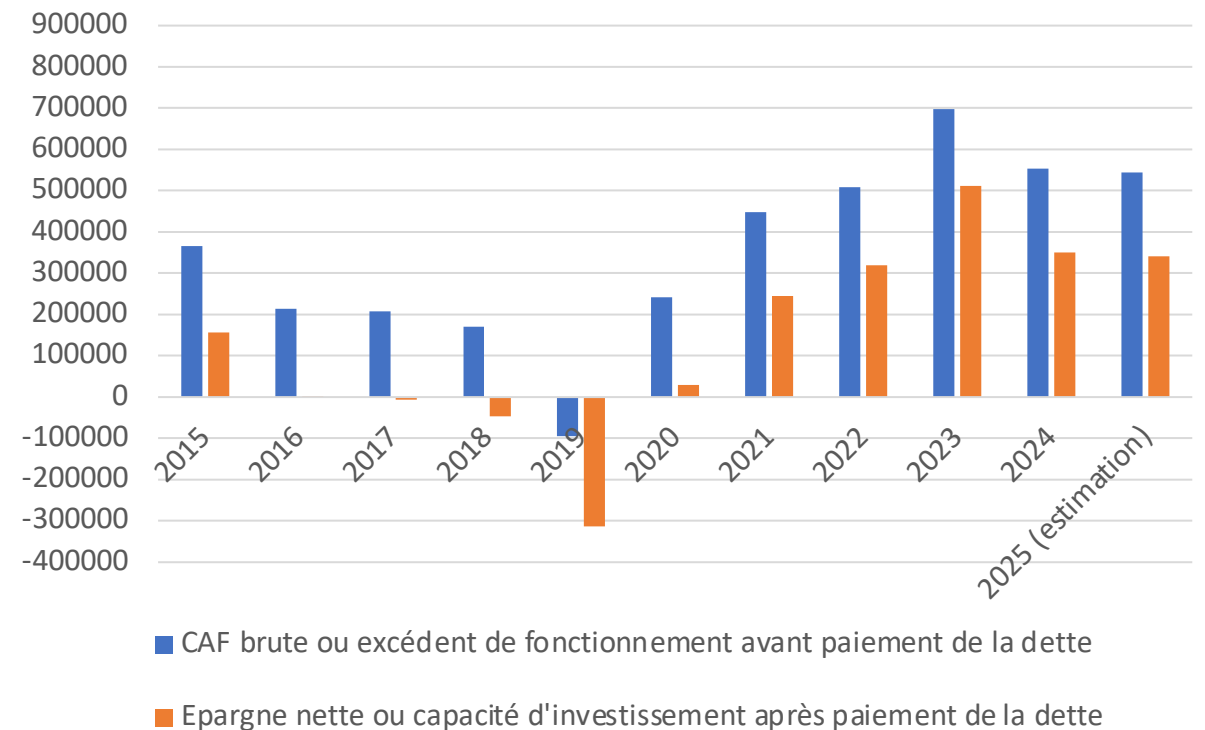
C-1. L'autofinancement ou excédent dégagé en 2025 restera d'un excellent niveau.

En effet, le niveau d'autofinancement brut (amortissement + virement du fonctionnement) est budgétisé à 342K€ en 2026 contre 322K€ au BP 2025.

L'amortissement en capital de la dette sera ainsi largement assuré (204K€ en 2026).

Sur la base des ressources propres (FCTVA 386K€, Taxe d'aménagement 20K€ et excédent de fonctionnement et d'investissement 2025 567K€), le financement disponible pour l'investissement s'élèverait à 973K€ soit en hausse de 10% par rapport à l'exercice précédent.

Ces montants d'autofinancement net et de financement disponible, tels qu'ils pourront être présentés au budget primitif, résultent de l'optimisation de nos ressources, associée à nos efforts de gestion qui doivent être poursuivis et encore affinés au regard des besoins de la collectivité et des Ribocortins.



Les hypothèses budgétaires de la collectivité en 2026

C-2. Situation de la dette

Un niveau d'endettement de la commune extrêmement faible.

Un désendettement qui se poursuivi et qui sera quasi nul à partir de 2028.

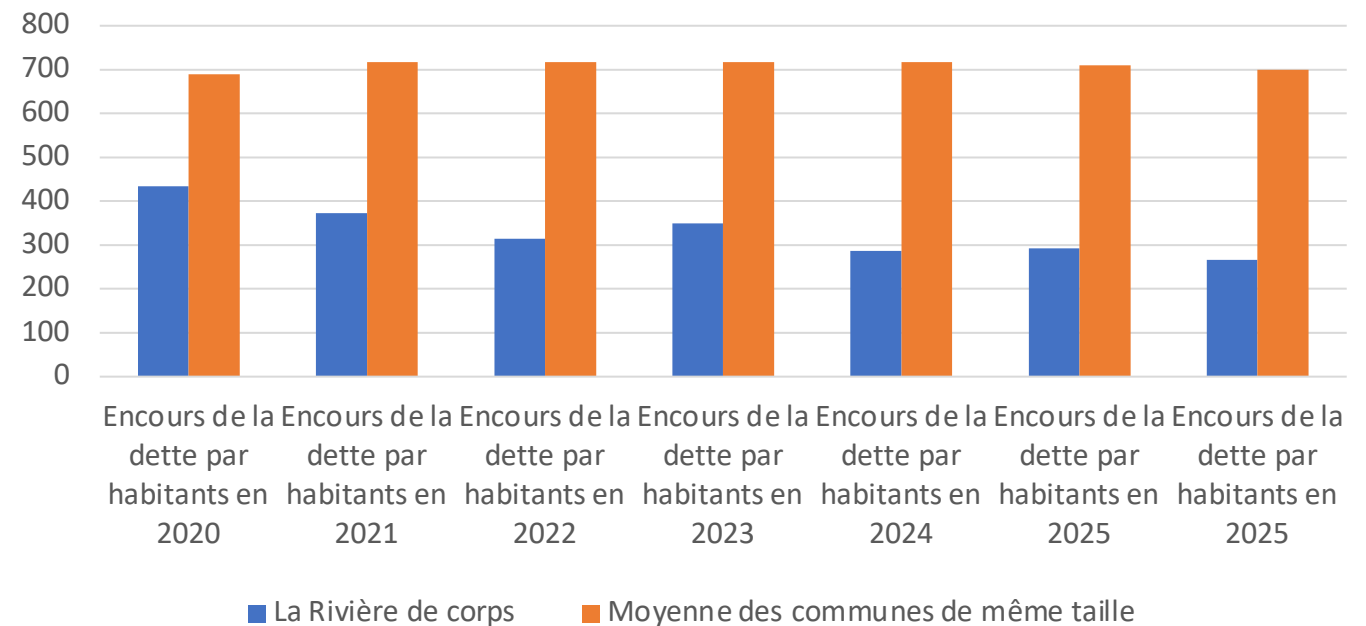
Au cours de l'année 2025, l'encours de la dette au 31 décembre 2025 s'élève à 980K€. A noter que les prochaines tombées d'échéances seront en 2027 pour s'établir à 136K€ d'annuités en 2028 puis 36K€ en 2029 jusqu'en 2032.

Depuis 2020, la commune a poursuivi une politique de désendettement tout en investissant.

NB: L'aménagement du centre bourg et la réfection des tennis ont été réalisés sans endettement et sans augmentation des taux communaux.

L'encours de la dette en 2025 par rapport à l'épargne brute représente 1,74 années de désendettement (seuil d'alerte fixé à 15 années).

Pas d'impact sur le risque de remontée des taux puisque l'ensemble des prêts sont à taux fixe.



Les hypothèses budgétaires de la collectivité en 2026

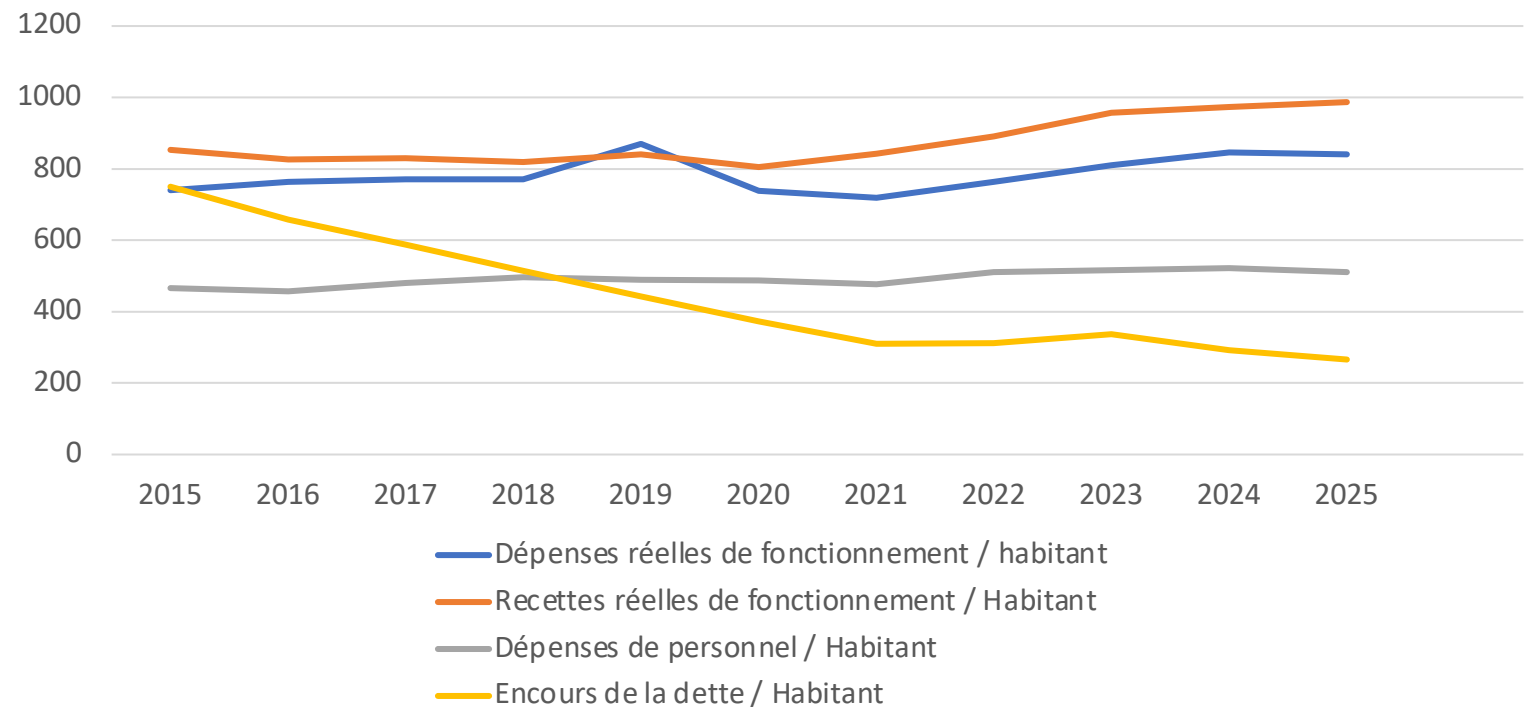
D. En synthèse

- **Indicateurs financiers par habitants**

Les dépenses de personnels restent maîtrisées.

L'encours de la dette se réduit à un niveau particulièrement faible.

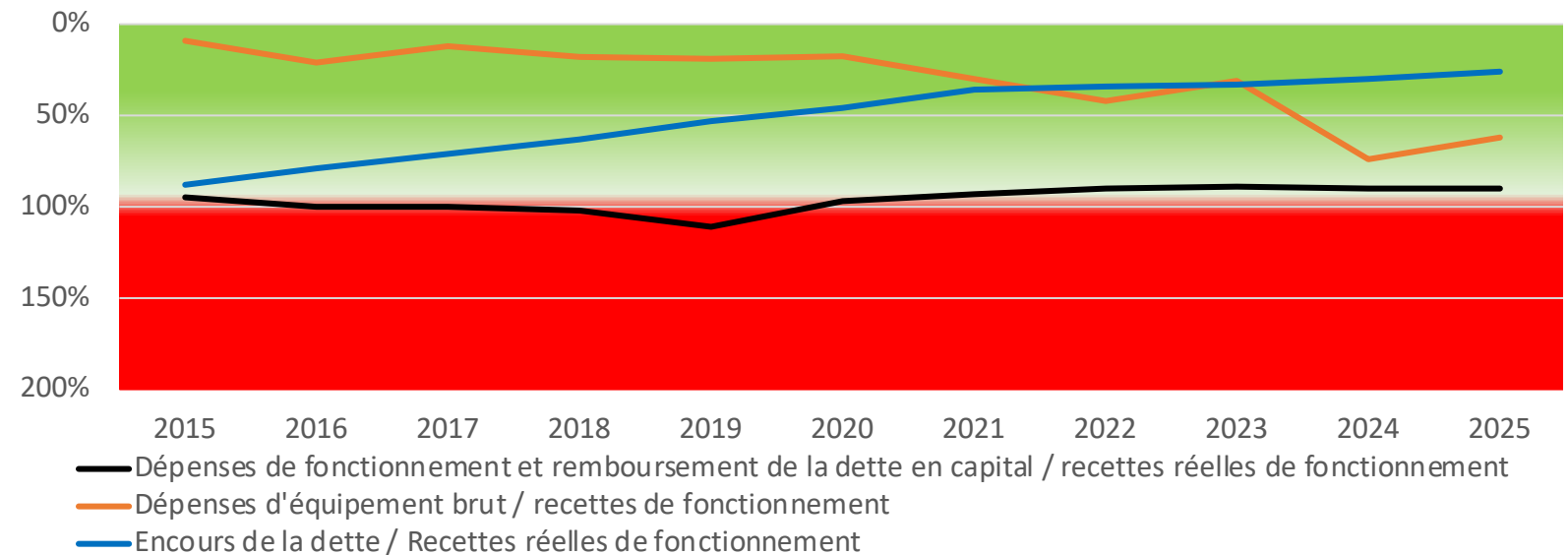
L'écart entre les dépenses et les recettes de fonctionnement s'améliore depuis 2019 libérant ainsi une capacité d'investissement.



Les hypothèses budgétaires de la collectivité en 2026

- Indicateurs financiers : ratios**

Depuis 2019, la commune est à nouveau en capacité de rembourser la dette (courbe noire) contrairement à avant 2020, permettant ainsi à la Rivière de Corps d'investir considérablement (courbe orange) sans pour autant endetter la commune (courbe bleue) puisque la part du budget allouée à la dette diminue.



Les hypothèses budgétaires de la collectivité en 2026

D. Perspectives RH (Ressources Humaines)

A. Effectifs de la commune au 31/12/2025 :

- 38 agents fonctionnaires
- 12 agents contractuels de droit public (y compris les remplaçants)

B. Répartition des effectifs selon les catégories au 31/12/2025 :

Les agents titulaires et l'agent stagiaire sont répartis dans les catégories suivantes

- Catégorie A : 1 agent
- Catégorie B : 6 agents
- Catégorie C : 31 agents

Pour les agents contractuels de droit public, la répartition est la suivante :

- Catégorie A : 1 agent
- Catégorie B : 1 agent
- Catégorie C : 10 agents

Les orientations du budget investissement pour 2026

A. Les dépenses pluriannuelles :

- Le programme d'aménagement du centre bourg ainsi que celui du tennis s'est terminé en 2025. Le budget d'investissement a ainsi été respecté. La seule facture significative restant en attente est celle de la SDEA (300K€).

B. Les projets d'investissements en 2026 :

- Les opérations individualisées :
 - Remboursement de l'ensemble des prêts relais pour un total de 1254 K€
 - Programme voirie pour un total de 78 K€
 - Etudes pour nos futurs projets mandat pour un total de 97 K€

Les orientations du budget investissement pour 2026

- Les opérations non individualisées :
 - Aménagement accueil et étage de l'hôtel de ville pour un total de 27K€
 - Matériels, meubles pour la boîte à l'être, école, crèche et restauration pour un total de 18 K€
 - Sécurité: caméras aux normes, cinémomètre, glock (pistolet), matériels pour second agent, vidéo surveillance pour un total de 40 K€
 - Cadre de vie: Décorations de Noël, tondeuse, brosse pour trottoirs et bordures, remorque pour un total de 22 K€
 - Travaux bâtiment hôtel de ville, maison vasa, acquisition véhicule pour un total de 241 K€
 - Changement du parc informatique, serveur et écran interactif pour un total de 14 K€

Les orientations du budget investissement pour 2026

C. Le financement des investissements par la mobilisation des ressources disponibles (pas d'emprunt)

- Le financement des opérations non individualisées sur 2026 seront financées par:
 - Le virement du fonctionnement et les amortissements: 182 K€ et 160K€
 - Le FCTVA: 386 K€
 - La taxe d'aménagement: 20 K€
 - Les subventions prévues pour ces diverses opérations à hauteur de 963 K€
- Aucun emprunt MLT (Moyen Long Terme) ne sera contracté par ces opérations.

Les orientations du budget investissement pour 2026

Quel budget pourrait être proposé en 2026 ?

- Le budget de fonctionnement pour 2026 :

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Estimation (CA 2025 non arrêté)	RECETTES DE FONCTIONNEMENT Estimation (CA 2025 non arrêté)
Administration générale	2 603 K€	2 722 K€
Réserve		290 K€
Virement à la section investissement	182 K€	
Communication/Informatique	93 K€	1 K€
Aménagement de l'espace / Développement Durable et Cadre de Vie	90 K€	
Politique familiale / Enfance / Petite Enfance	241 K€	704 K€
Sécurité	104 K€	
Patrimoine voiries	439 K€	92 K€
Vie associative et sportive / Culture / Cérémonies Dont Fêtes du Village et Marché de Noël	81 K€	24 K€
	Dont Subvention associations et CCAS	
Total	3 833 K€	3 833 K€

Les orientations du budget investissement pour 2026

Quel budget d'investissement pourrait être proposé en 2026 ?

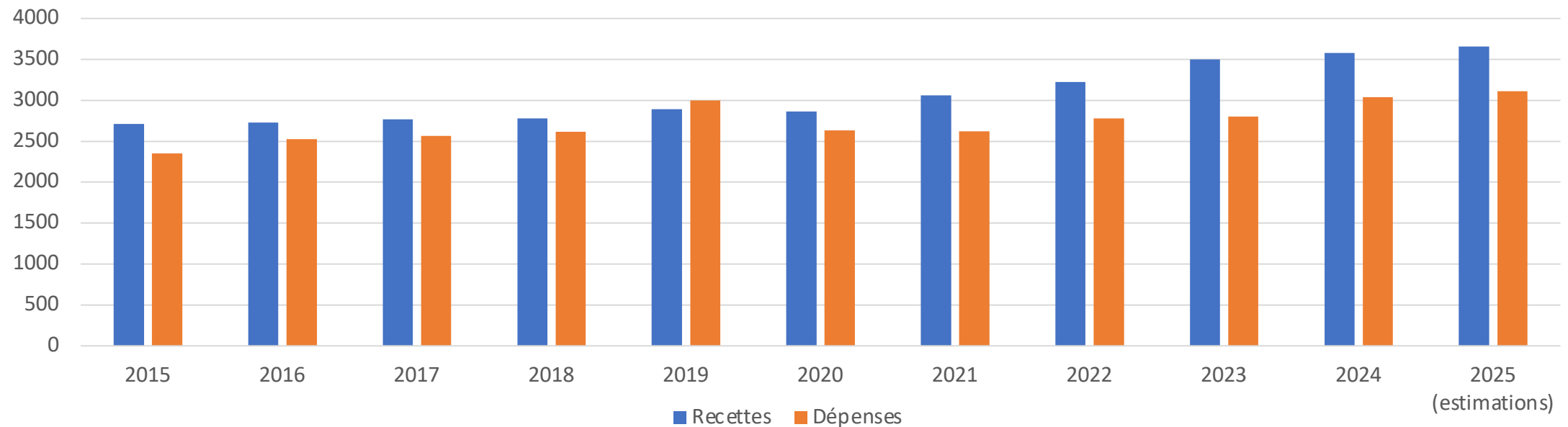
- Le budget d'investissement pour 2026 :

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT Estimation (CA 2025 non arrêté)	RECETTES D'INVESTISSEMENT Estimation (CA 2025 non arrêté)
Administration générale et projet mandat	1 889 K€	1 083 K€
	Dont remboursement des emprunts 1458 K€	
Excédent fonctionnement 2024 et investissement (estimation)		567 K€
Virement de la section fonctionnement 2025		182 K€
Aménagement de l'espace / Développement Durable	22 K€	
Politique familiale / Enfance / Petite Enfance	18 K€	OPNI: 447 K€
Sécurité	16 K€	
Communication/Informatique	14 K€	
Patrimoine voiries	320 K€	
Vie associative et sportive	K€	
Total	2 279 K€	2 279 K€

Annexe : Caractéristiques de la commune

Évolution des recettes et dépenses réelles de fonctionnement en K€

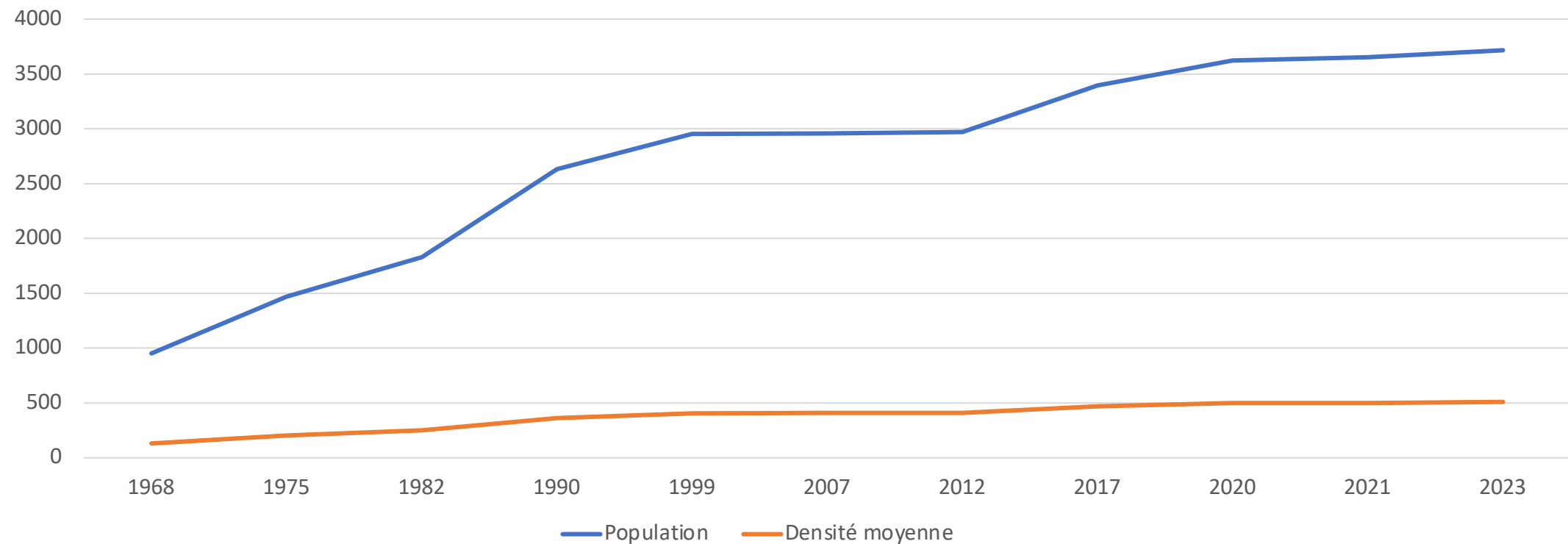
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution entre 2019 et 2025
Dépenses réelles	2 353	2 526	2 566	2 606	2 988	2 577	2 553	2 704	2 803	3 036	3111	+4,11%
Recettes réelles	2 713	2 731	2 765	2 777	2 894	2 819	3 001	3 212	3 501	3 580	3655	+26,30%
Excédent de fonctionnement avant remboursement de la dette	+360	+205	+199	+171	-94	+242	+448	+508	+698	+544	+544	+679%



Annexe : Caractéristiques de la commune

La population

En 2024, La population est en augmentation de 27% par rapport à 2010, alors qu'elle n'est en hausse que de 2,6% sur le département de l'Aube.



Annexe : Caractéristiques de la commune

Près de 50% de notre population dans la tranche 45 ans et plus.

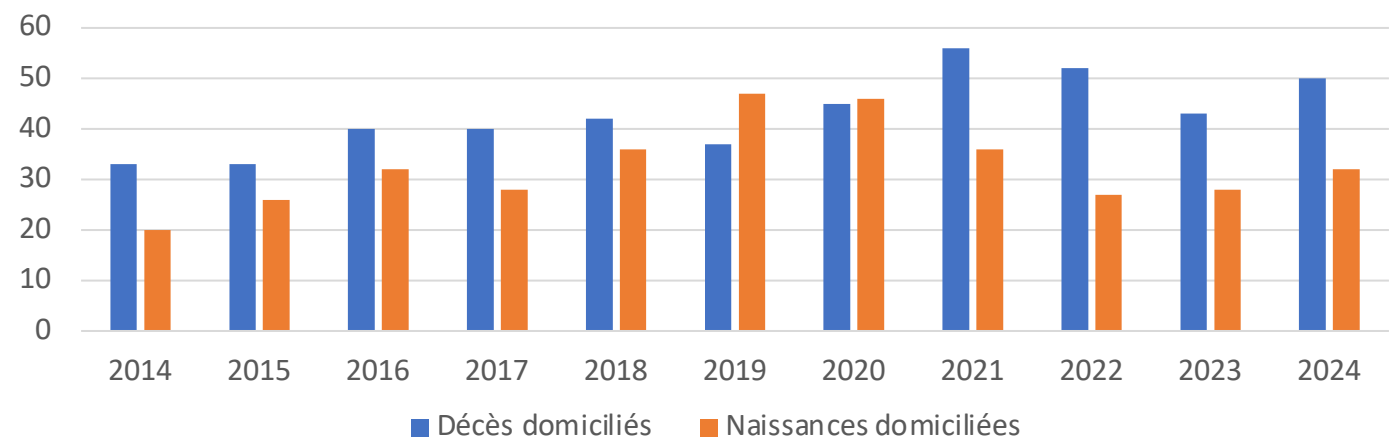
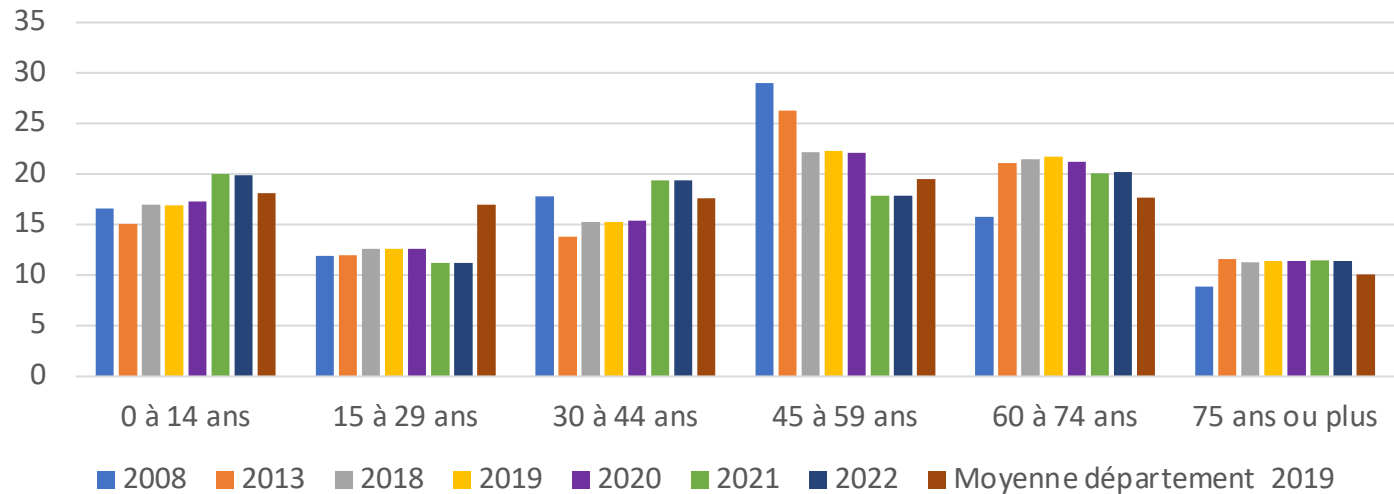
35% de la population sont des retraités en 2023 contre 41% en 2011.

35,5% de la population sont des couples sans enfants et 10,9% des familles monoparentales en 2022.

Entre 2023 et 2024, les décès sont en hausse de 16%.

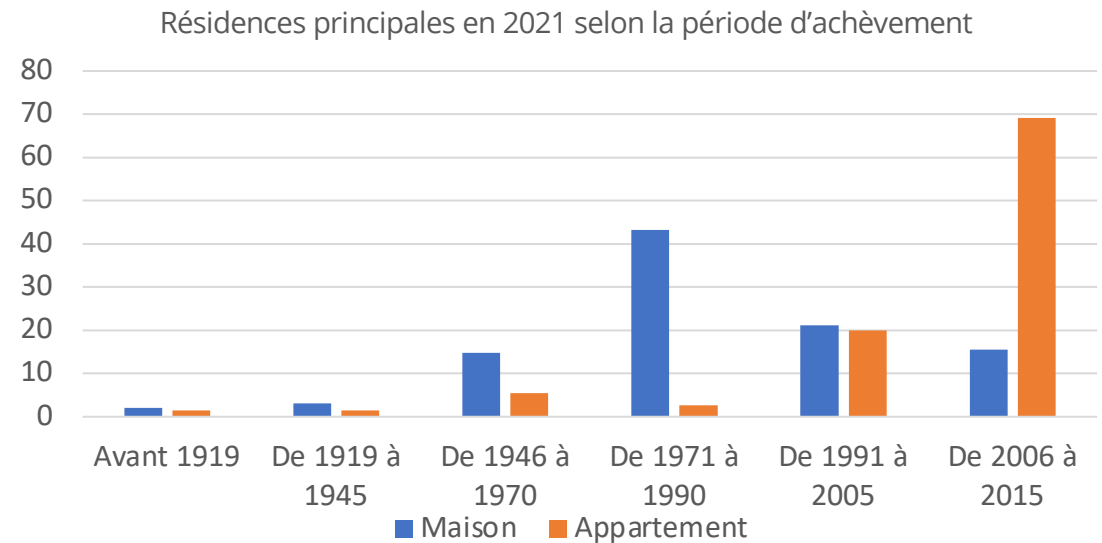
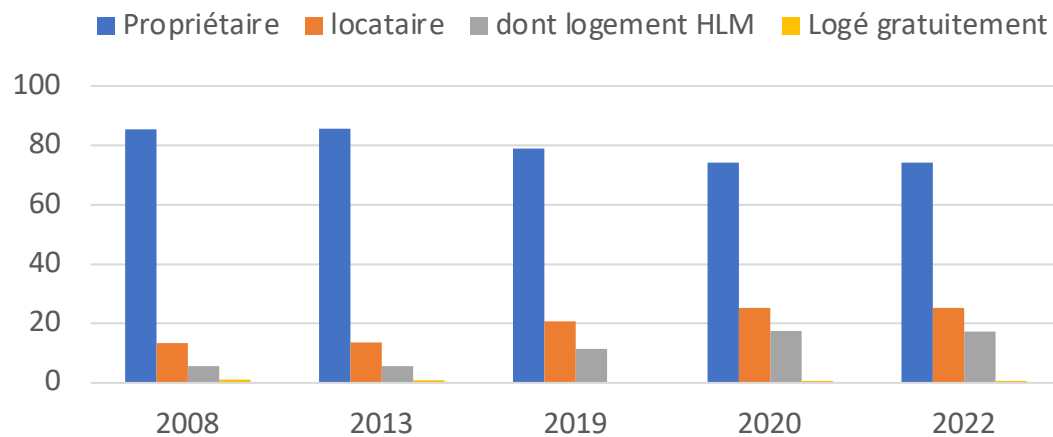
Entre 2023 et 2024, les naissances sont en hausse de 14%.

Répartition de la population par tranches d'âges



Annexe : Caractéristiques de la commune

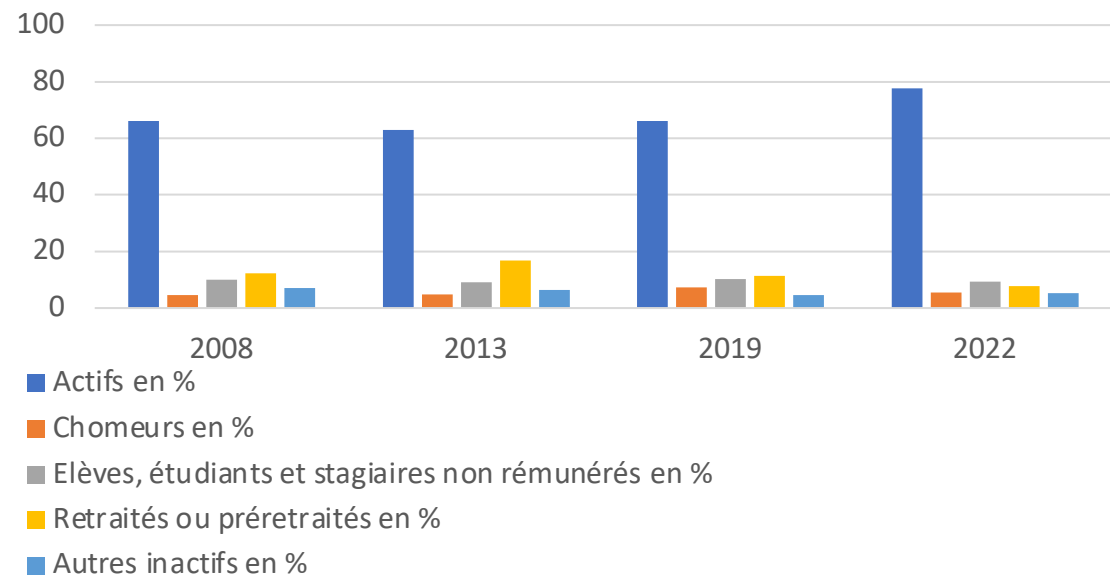
74% sont propriétaires de leur logement, un chiffre supérieur à celui du département de 17%. Toutefois, les locataires sont en hausse significative de +12% entre 2008 et 2022 (dont HLM +12%), alors que sur le département la part des locataires reste stable ainsi que la part des logement HLM.



	Nombre de ménages	Parts des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par logement
Ensemble	1569	100	3629	4,8
Depuis moins de 2 ans	125	8	307	4,4
De 2 à 4 ans	316	20,1	887	4,4
De 5 à 9 ans	297	18,9	797	4,5
10 ans et plus	831	53	1638	5,1

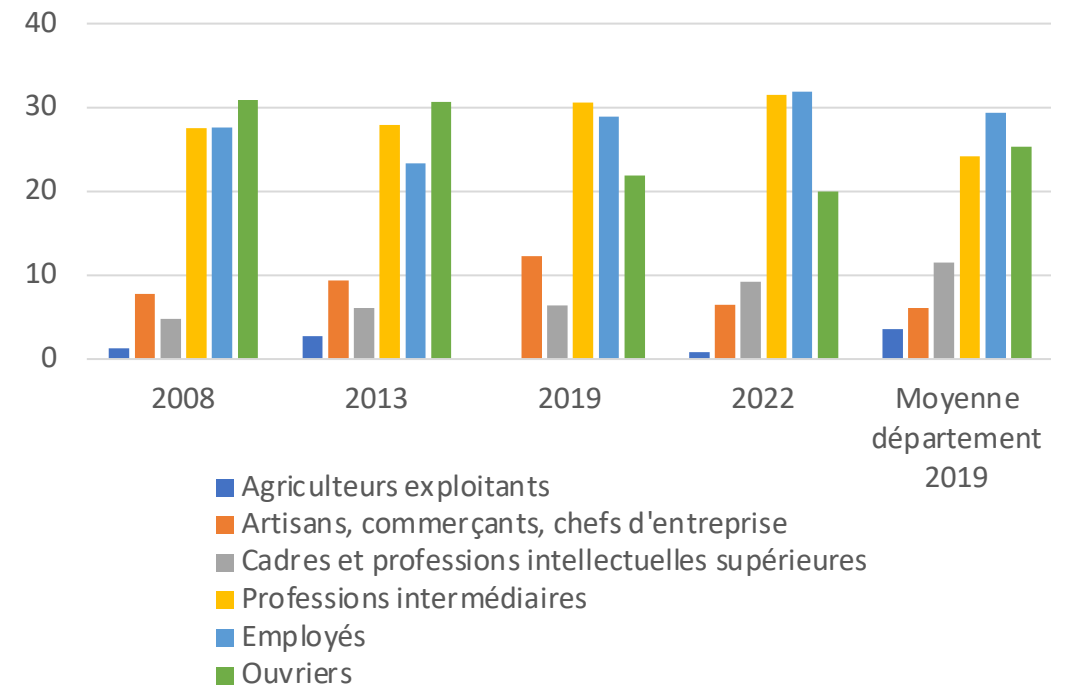
Annexe : Caractéristiques de la commune

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2021



Ecart de +4% pour les actifs, -5,4% pour les chômeurs par rapport au département de l'aube.
Toutefois le taux de chômage entre 2019 et 2022 est en baisse de 2% sur la Rivière de Corps.

Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle en 2022



Entre 2019 et 2021, une baisse significative (-6,4%) de la catégorie socioprofessionnelle « artisans, commerçants et chef d'entreprise » au profit des cadres. Alors que sur le département: pas d'évolutions significatives.

Annexe : Caractéristiques de la commune

	2018	2019	2020	2022
Nombre de ménages fiscaux	1467	1521	1527	1530
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	3561	3739	3727	3656
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en €)	24160	23990	24500	25040
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	62	66	60	62

Entre 2020 et 2021, la part des ménages fiscaux imposés est en hausse de 2%. La médiane du revenu disponible est supérieure de 17% par rapport au département. La part des ménages fiscaux imposés à la Rivière de Corps est supérieure de 15% par rapport au département.

Annexe : Caractéristiques de la commune

- Enfance :

Ribocortins

Non Ribocortins

tranche	Tranche 1	tranche 2	Tranche 3			Tranche 1	tranche 2	Tranche 3			Total général
Quotient familial	0 - 300	301 - 840	> 841	Non renseigné	Total	0 - 300	301 - 840	> 841	Non renseigné	Total	
Ecole maternelle					122					4	126
ecole elementaire					230					3	233
periscolaire/resto	1	37	164	46	248	0	5	13	4	22	270
Club Ados	0	5	35	9	49	0	4	3	1	8	57
ACM merc	1	20	103	29	153	0	5	7	2	14	167
ACM vacances	1	23	117	25	166	0	5	7	2	14	180

- Petite Enfance :

Répartition de nombre d'enfants par tranche pour l'année 2024-2025

Tranche	Ribocortins			Total	Non Ribocortins			Total	Total Général
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3		Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3		
Quotient familial	0 - 300	301 -840	> 840		0 - 300	301 - 840	> 840		
Nbre d'enfants	1	9	11	21			1	1	22

Annexe : Caractéristiques de la commune

